



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 8 mars 2018 à 16h00 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Karine Roussel, Madame Line Boulianne et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Sont absentes : Madame Claudine Roussel, Madame Claudette Roussel et Madame Marie-Lise Poitras

Ouverture de la séance à 16h00 heures

Madame Sophie Bouchard, secrétaire au greffe, assiste également à cette séance.

ORDRE DU JOUR

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES
ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 1.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Approbation rapport en vertu du schéma couverture de risques
- 3.0 Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour
- 4.0 Clôture de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 16h00 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

N° 18-03-070

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et l'ordre du jour dans les délais prescrits par la Loi.

N° 18-03-071

**APPROBATION RAPPORT EN VERTU DU SCHEMA COUVERTURE
DE RISQUES**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins
IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil approuve le rapport annuel d'activités 2017 dans le cadre du schéma couverture de risques incendie tel que présenté par Monsieur Martin Bouchard, directeur du Service des incendies de la Ville de Forestville.

N° 18-03-072

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 16h10 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : **0**



André Desrosiers,
Maire



Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.